
[Imprimer](#)

Ordener-Poissonniers : le projet adapté aux impératifs environnementaux

Image

La ville de Paris et Espaces ferroviaires ont annoncé, le 6 avril 2021, la conclusion d'un accord pour le projet Ordener-Poissonniers (18e arr.) afin de créer un nouveau quartier bas-carbone et mixte d'usages sur le site de l'ancien dépôt SNCF de la Chapelle.

Le projet Ordener-Poissonniers « évolue en phase avec la vision stratégique portée par la Ville pour

s'adapter au changement climatique : créer des espaces de vie avec une densification raisonnée, offrir un environnement plus végétalisé et des constructions responsables ». Un accord a été trouvé en ce sens pour le projet de transformation de l'ancien dépôt SNCF de 3,7 ha de la Chapelle.

Le projet urbain – imaginé avec l'architecte Christian Biecher et le groupement d'opérateurs Emerige/Ogic – « préfigure un quartier inclusif, solidaire, vivant et exemplaire sur le plan environnemental, pour la ville du quart d'heure, le bien-être des usagers et l'intérêt général », fait valoir Fadia Karam, directrice générale d'Espaces ferroviaires.

« Le projet Ordener-Poissonniers est la première étape d'un changement de vision de l'urbanisme à Paris, argue Anne-Claire Boux, adjointe à la maire de Paris chargée des quartiers populaires. Le projet évolue pour prendre en compte les enjeux climatiques avec l'augmentation de la végétalisation sur plus de la moitié du site et, pour construire un quartier moins dense, avec une offre de logement favorisant la mixité sociale ».

“Faire de Paris une ville verte”

Ainsi, 52 % du site sera aménagé en espaces verts et espaces publics végétalisés. Il sera également moins dense que prévu précédemment, avec 400 logements, dont une moitié de logements sociaux, ainsi qu'une résidence étudiante et du coliving. « Sa mixité programmatique a également été renforcée », précisent la municipalité et Espaces ferroviaires. Parmi les nouveautés : la création d'un jardin public de 1,5 ha, majoritairement en pleine terre et ouvert sur les rues adjacentes, et d'une « grande bande maraîchère de 3 000 m² le long des voies ferrées ».

Par ailleurs, « dans la continuité de faire de Paris une ville verte, ce quartier a été imaginé avec un objectif de décarbonation fort. Au-delà de son recours aux énergies renouvelables à plus de 60 %, sa nouvelle forme urbaine permettra de créer des îlots de fraîcheur, d'optimiser la solarisation des pièces de vie des logements et de minimiser les consommations d'énergie, font valoir la Ville et l'aménageur urbain de la SNCF. Un effort supplémentaire sera aussi fait en faveur des constructions en bois. » De nouveaux équipements publics sont aussi prévus : une crèche, un groupe scolaire, un conservatoire et un local jeunesse.